

Recrutement d'un(e) gestionnaire d'infrastructures sportives

Contrat de remplacement CDD



Fonctions

Le/la Gestionnaire d'infrastructure contribue à la gestion du centre sportif en lien avec le conseil d'Administration et les membres du Bureau Exécutif. Il/Elle assure notamment la gestion du département administratif du centre sportif, la gestion technique des dossiers, mais également de la promotion du sport et des activités liées à la Régie Communale Autonome des Sports de Hamois.

Vos missions

- Gérer et diriger le Centre Sportif local reconnu par l'ADEPS ;
- Gérer et promouvoir l'ensemble des infrastructures sportives ;
- Coordonner, gérer et évaluer le personnel ;
- Gérer les ressources financières et établir les budgets prévisionnels ;
- Développer et gérer une politique sportive à l'échelle de la commune de Hamois ;
- Mettre en place des actions de promotion de sport, des clubs de la commune de Hamois et des clubs utilisateurs des infrastructures gérées par l'Régie Communale Autonome ;
- Assurer le contrôle de la gestion administrative ;
- Assurer un rôle de conseil en matière de politique sportive et de gestion des infrastructures auprès des instances décisionnelles ;
- Etablir les plans d'actions et rédiger les différents rapports d'activités ;
- Mettre en œuvre les objectifs et mener à bien les dossiers soumis par le Conseil d'Administration ;
- Superviser le fonctionnement des installations techniques ;
- Gérer la communication autour de la Régie communale Autonome ;
- Assurer les relations avec l'Adeps et le suivi des missions CSL ;
- Contribuer au développement de l'offre du centre sportif : développer des activités sportives et extra-sportives, organiser et mettre en œuvre des manifestations sportives et événements et en assurer leurs réussites ;
- Collaborer avec les différents services communaux.

Compétences requises

- Connaissances utiles en gestion et en administration ;
- Connaissances utiles en droit, comptabilité et assurance ;
- Connaissances utiles de la législation sur les marchés publics ;
- Capacité à gérer le personnel ;
- Compétences rédactionnelle et informatiques ;
- Compétences en relations publiques ;
- Bonne connaissance du sport en général et des réglementations sportives en vigueur ;
- Pouvoir faire preuve d'initiatives en matière d'animation sportive et de marketing ;
- Disponibilité et grande souplesse d'horaires (soirée et week-end) ;
- Sens des responsabilités.

Conditions d'admission

- 1) Être Belge ou citoyen de l'Union Européenne ;
- 2) Être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques ;
- 3) Être âgé(e) de 18 ans minimum ;
- 4) Être titulaire d'un diplôme de bachelier ;
- 5) Posséder ou être en cours de formation du brevet de « Gestionnaire d'infrastructures sportives » délivré par l'IFAPME ;
- 6) Être titulaire d'un permis de catégorie B.

Atouts supplémentaires

- Habiter la région de Hamois est un plus ;
- Bénéficier d'une expérience dans la gestion des infrastructures sportives est un plus.

Votre contrat

- Régime de travail : temps plein (38h/sem) ou temps partiel (19h/sem)
- Souplesse dans les horaires ;
- Type : contractuel de remplacement à durée déterminée – échelle B1 (CP 329.02).

Formalités

Veillez envoyer un dossier de candidature incluant impérativement :

- Votre CV et une lettre de motivation ;
- Un extrait de casier judiciaire modèle 596.2 ;
- Une copie du (des) diplôme(s) et du brevet requis.

Ce dossier est à envoyer pour le 31 octobre 2024 au plus tard soit :

- par courrier à l'attention de Monsieur Pierre-Henri ROLAND, Président de la RCA, Rue du Relais 1 – 5360 HAMOIS
- par mail à l'adresse ph.roland@hamois.be (Président de la RCA)